

Communiqué de presse

Pour publication immédiate

Bilan annuel des directeurs de la protection de la jeunesse / directeurs provinciaux

Protéger les enfants, c'est NOTRE PRIORITÉ!

Saint-Jérôme, le 22 septembre 2021 – C'est sous la thématique « Les enfants, notre priorité! » que ce 18^e bilan vous présente des DPJ résolument déterminées à améliorer ce qui doit l'être et met en lumière leur engagement renouvelé, solide et immuable pour lutter contre la maltraitance des enfants.

Un accent particulier est mis sur le travail titanesque accompli au cours de la dernière année par les intervenants et leurs collaborateurs. Investis auprès des jeunes, ils ont fait preuve de proactivité pour aider et demeurer en lien avec les enfants et leur famille. Leur présence attentive et leurs interventions ont assurément permis de bien prendre soin des enfants et d'éviter de nombreux drames.

Statistiques provinciales 2020-2021 :

- Nombre de signalements traités : **117 904**, soit **323** situations d'enfant signalées / jour. C'est une **très légère diminution des signalements traités comparativement à l'exercice 2019-2020**.
- Nombre de signalements retenus : **44 728**. **C'est une hausse des signalements retenus de 2,7 %** comparativement à l'exercice 2019-2020.
- Le taux de rétention des signalements est de **37,9 %**. L'an dernier, il était de **36,8 %** et en 2018-2019 de **39,3 %**.
- Les signalements proviennent toujours en majorité des employés d'organismes publics (33 %); les proportions n'ont presque pas bougé par rapport aux années précédentes.
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (**55,4 %**). On constate par ailleurs qu'une plus grande proportion d'enfants demeure dans leur environnement familial (**13 %**).

Statistiques régionales 2020-2021 :

- Nombre de signalements traités : **11 440**, une légère augmentation par rapport à l'an dernier (11 199 signalements traités en 2019-2020).
- Nombre de signalements retenus : **4 336**, soit une augmentation de 429 signalements par rapport à l'an dernier.
- Le taux de rétention des signalements est de **37,9 %**. L'an dernier, il était de **34,9 %**.
- Les signalements proviennent toujours en majorité des employés d'organismes publics (**33,3 %**), suivi du milieu scolaire (**21,2 %**).
- Le principal milieu de vie des enfants pris en charge par le DPJ est toujours le milieu familial (**61,0 %**).

Pour consulter le bilan 2020-2021 ainsi que la vidéo : <https://bit.ly/2Xq1PhE>